

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Commune de JUGON-LES-LACS DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
Saint-Brieuc

Séance du 22 MAI 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le seize mai, s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : M. Jean-Charles ORVEILLON a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Servane GESRET a donné pouvoir à M. Patrick MENARD
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à M. Denis KEURMEUR
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
M. Mickaël CARDIN a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre HERVE

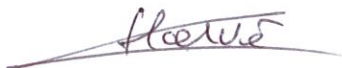
Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 15 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

- 2025-48 - FINANCES : VOTE DES SUBVENTIONS ANNUELLES : Education-Culture

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, vote les subventions suivantes pour l'année 2025 :

	2023	2024	2025	Commentaire
Association Jugon Les Arts	5400 €	5400 €	5400 €	AC : 3600 €
Association Les danseuses du lac	6000 €	6000 €	6000 €	AC : 5526 €
Association « café philo »	150 €	150 €	250 €	
Amis de la bibliothèque	1000 €	1000 €	500 €	
Comité de jumelage	/	/	1100 €	Subvention exceptionnelle pour financer une partie du cadeau qui sera offert à la Commune de LENZKIRCH
TOTAL			13 250 €	

Le secrétaire de séance, M. Jean-Pierre HERVE



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

